

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 11/02/2025 - 1353 - 2016 B 00515 - 819 174 640 - 2.L.M.

Désignation de l'entreprise SAS 2 L.M Néant  \*  
 Adresse de l'entreprise 1 RUE DU MOULIN 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEINE  
 Numéro SIRET \* 8 1 9 1 7 4 6 4 0 0 0 0 1 4 Durée de l'exercice en nombre de mois \* 1 2 Durée de l'exercice précédent \* 1 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				3 1 1 2 2 0 2 3		3 1 1 2 2 0 2 2		
<b>ACTIF</b>		<b>Brut</b>	<b>Amortissements - Provisions</b>	<b>Net</b>		<b>Net</b>		
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>		<b>4</b>		
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Fonds commercial *	010	012					
	Autres *	014	016					
	Immobilisations corporelles *	028	030					
	Immobilisations financières * (1)	040	042	200 000	200 000	200 000	200 000	
	<b>Total I (5)</b>	<b>044</b>	<b>048</b>	200 000	200 000	200 000	200 000	
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052					
	Marchandises *	060	062					
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066					
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	070				
		Autres * (3)	072	074	370	370	250	
	Valeurs mobilières de placement	080	082					
	Disponibilités	084	086	22 163	22 163	16 377		
	Charges constatées d'avance *	092	094					
		<b>Total II</b>	<b>096</b>	<b>098</b>	22 533	16 627		
		<b>Total général (I+II)</b>	<b>110</b>	<b>112</b>	222 533	216 627		

		<b>PASSIF</b>		<b>Exercice N NET</b>		<b>Exercice N-1 NET</b>	
				<b>1</b>		<b>2</b>	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	2 000	2 000	
	Ecart de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	200	200	
	Réserves réglementées*			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131		132			
	Report à nouveau			134	156 160	128 724	
	Résultat de l'exercice			136	23 717	27 436	
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
		<b>Total I</b>		<b>142</b>	182 077	158 360	
	<b>Total II</b>		<b>154</b>				
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges			156	577	29 154	
	Emprunts et dettes assimilées			164			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			166			
	Fournisseurs et comptes rattachés			169	2 220	1 500	
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)	169	6 046	172	10 231	184	
	Comptes courants d'associés			173	27 428	27 428	
	Autres dettes			175			
	Produits constatés d'avance			174			
	<b>Total III</b>		<b>176</b>	40 456	58 266		
	<b>Total général (I + II + III)</b>		<b>180</b>	222 533	216 627		

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

ORIGINAL  
CONFORME

Désignation de l'entreprise SAS 2 L.M

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le			Exercice N-1 clos le		
		3 1 1 2 2 0 2 3	3 1 1 2 2 0 2 2	Neant	*		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * dont export et livraisons intracommunautaires	209		210			
	Production vendue { biens services * }	215		214			
		217		218	30 500		35 000
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222			
	Production immobilisée *			224			
	Subventions d'exploitation reçues			226			
	Autres produits			230			0
	<b>Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)</b>			232	30 500		35 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240			
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)			242	1 107		1 141
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		244	405		
	Rémunérations du personnel *			250			
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252			
	Dotations aux amortissements * (dont amortissement du fonds de commerce)	255		254			
	Dotations aux provisions			256			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262	0			
	260						
<b>Total des charges d'exploitation (II)</b>			264	1 512		1 141	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>			270	28 988		33 859	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280				
	Produits exceptionnels (IV)		290				
	Charges financières (V)		294	1 086		1 581	
	Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) }	347		300			
		348					
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	4 185		4 842	
	<b>2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)</b>			310	23 717		27 436
<b>B - RÉSULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	23 717	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles *		322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324	4 185			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		330			
	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999					
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997				
Déductions	Entreprise nouvelles (44 sexies)	986		127		138	
	Zone franche urbaine (44 octies A)	987					
	Jeune entreprise innovante (44 sexies A)	989		991			
	Investissements et souscriptions outre-mer	344		346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G			993			
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	27 902		354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356				
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :					360	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS</b> Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	27 902		372	

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	200 000	482		484		486	200 000			200 000	
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>200 000</b>	<b>492</b>		<b>494</b>		<b>496</b>	<b>200 000</b>			<b>200 000</b>	
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499					
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10			
	6	7	8	9	10								
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme							
						19 % ⑥	15 % ou 12.8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579		Régularisations	590	583	594				595	
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 2 L.M

Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A	NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immobilisations incorporelles	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques matériel et outillage	730		735
Inst. générales agenc. am. divers	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)		982	Déficits imputés	983
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	Déficits reportables	984
Nombre d'opérations sur l'exercice		982 ter	Déficits de l'exercice	860
			Total des déficits restant à reporter (870=984+860)	870

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	6 100
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	54
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE MELUN 10 JAN. 2025 ARRIVE LE

(liste des personnes ou groupements de personnes le droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1/1

(1) Néant  \*

N° de dépôt

[Empty box]

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 2 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 2 L.M

ADRESSE (voie) 1 RUE DU MOULIN LA BASSE ROCHE

CODE POSTAL 77670 VILLE VERNOU LA CELLE SUR SEINE

Table with 5 columns: Description, Code, Value, Code, Value. Rows: 901 NOMBRES MORALES, 902 PARTS MORALES, 903 NOMBRES PHYSIQUES, 904 PARTS PHYSIQUES.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

Forme juridique, Dénomination, N° SIREN, % de détention, Nb de parts ou actions, Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2), Nom de famille (MILANO), Prénom(s) (MARCO), Nom d'usage, % de détention (57.50), Nb de parts ou actions (115), Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

Titre (2), Nom de famille (LO GRASSO), Prénom(s) (FREDERIC), Nom d'usage, % de détention (42.50), Nb de parts ou actions (85), Naissance (Date, Département, Commune, Pays), Adresse (N°, Voie, Code postal, Commune, Pays).

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle. \* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

GREFFE DU TRIBUNAL  
DE COMMERCE  
à av. général de la  
77000 MELUN

**SAS 2.L.M**  
**Société par Actions Simplifiée au capital de 2 000 euros**  
**Siège social : 1, Rue du Vieux Moulin**  
**77670 – VERNOU LA CELLE SUR SEINE**  
**RCS 819 174 640 RCS Melun**

---

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 AVRIL 2024**

**PROPOSITION D’AFFECTATION**  
**DU RESULTAT**

---

L’Assemblée Générale approuve le projet d’affectation du résultat de l’exercice clos le 31 Décembre 2023 proposé par la gérance dans son rapport.

En conséquence, elle décide d’affecter le résultat faisant apparaître un bénéfice de 23 717.05 Euros comme suit :

- Report à nouveau	3 717.05 Euros
- Dividendes	20 000.00 Euros

Cette résolution est adoptée dans son intégralité par l’assemblée Générale des associés en date du 30 Avril 2024.

LA PRESIDENCE



A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'P' followed by a large flourish and the initials 'F + N'.